

APPEL À CANDIDATURES

LOCATION D'ATELIER

DISPOSITIF IMAGO

LE VIVARIUM - ATELIER ARTISTIQUE MUTUALISÉ OUVRE UN APPEL À CANDIDATURES POUR L'ATELIER IMAGO RÉSERVÉ AUX JEUNES ARTISTES.

Contexte

Le Vivarium - Atelier Artistique Mutualisé, association loi 1901, est un atelier artistique mutualisé qui se comprend comme une plateforme de recherche, d'expérimentation et de production. Créée en 2007, l'association gère un local sous-divisé en 5 ateliers individuels, 1 atelier « Dispositif IMAGO » destiné aux jeunes artistes, 1 plateforme de production modulable (convertible en espace d'exposition), 1 chambre/bureau et des espaces communs. Le Vivarium - Atelier Artistique Mutualisé repose sur une stratégie de mutualisation et de valorisation nécessaires à l'existence des pratiques artistiques. Elle favorise les synergies entre actrices variées (artistes, professionnelles de la culture, publics, partenaires privés...) et à tous les stades de la création contemporaine, de la recherche à la production jusqu'à la diffusion. La dynamique collective et la proximité entre artistes confirmées et émergentes permet de mobiliser un large réseau autour des activités de l'association et de ses membres, participant ainsi à leur rayonnement et à leur professionnalisation. Le Vivarium - Atelier Artistique Mutualisé, en plus de gérer les espaces de travail de l'atelier mutualisé, mène des projets culturels divers : résidences, expositions, performances, lancements d'édition, projections, rencontres. Une chambre aménagée permet d'accueillir des artistes et commissaires d'exposition en résidence.

Résidentes actuelles : Alix Desaubliaux, Lucie Desaubliaux, François Feutrie, Gwenn Merel, Margaux Parillaud, Thomas Portier, Alice Quentel, Manon Riet, Johanna Rocard, Alisson Schmitt, Mathilde Vaillant et Charlotte Vitaïoli.

L'atelier IMAGO

En 2014, le VIVARIUM a mis en place le dispositif IMAGO. L'objectif de ce dispositif est de pouvoir accueillir au sein de l'atelier de jeunes artistes, fraîchement diplômées, souhaitant s'engager dans une pratique artistique professionnalisante.

L'atelier IMAGO est un atelier de 15 m² pouvant être occupé seule ou partagé par deux artistes.

Le loyer pour l'atelier IMAGO s'élève à 75€ par mois, soit 37.50€ / personne en cas de partage de l'espace.

Les résidentes de l'atelier IMAGO peuvent profiter de la plateforme de production pour des projets volumineux ainsi que des conseils et du soutien des artistes résidentes permanentes.

Le bail de l'atelier IMAGO est reconduit annuellement pour une durée de trois ans maximum.

Les artistes résidentes de l'atelier IMAGO deviennent membres de l'association VIVARIUM. Ils adhèrent à ce titre aux statuts de l'association et s'engagent à respecter le règlement intérieur en vigueur. Comme tous les membres de VIVARIUM, ils sont impliqués dans les choix et orientations de l'association et peuvent être force de proposition.

Modalités de candidature

L'atelier est à pourvoir à partir du 15 novembre 2021.

Les artistes intéressées par le dispositif IMAGO peuvent candidater seule ou en duo.

Iels sont priées d'envoyer leur dossier artistique accompagné d'une note de motivation et de leur CV pour au plus tard le 31 octobre à minuit par mail (merci de ne pas dépasser les 10Mo) à l'adresse suivante :

atelier.vivarium@gmail.com

Pour tout renseignement, les artistes intéressées peuvent adresser un mail à la même adresse.

Vous pouvez trouver plus d'informations sur l'atelier sur notre site <https://vivarium-online.com/>

Infos pratiques

29 rue du Manoir de Servigné
ZI Route de Lorient
Arrière cour Kawasaki
35000 Rennes

Vues de l'atelier IMAGO





Vue des espaces communs



Vue de la plateforme de production (restitution de la résidence À VIF de Julie Sas, 2019)